



depuis
1993

tate & associés

Audit - Expertise Comptable - Etudes & Formation - Conseil

Fiduciaire de Coordination d'Audit et d'Expertise Comptable
www.tateassocies.com

Réseau

F I C A D E X

RÉPUBLIQUE DU NIGER

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE**

**UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI
PROJETS CENTRES D'EXCELLENCE DE LA BANQUE
MONDIALE CEA IMPACT (CEA - I)**

**ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
CENTRE ÉMERGENT AFRICAIN D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE
DE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES POUR L'AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE (CEA/IEA-MS4SSA)**

B.P. 10963 Niamey – Niger

Tél : (+227) 20 31 52 65

E-mail : ens.niger@gmail.com

Niamey-NIGER

**RAPPORT DEFINITIF DE L'AUDITEUR
INDÉPENDANT SUR L'ÉVALUATION DU CONTRÔLE
INTERNE DU CEA/IEA-MS4SSA**

Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Février 2025

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
LETTRE INTRODUCTIVE	03-04
I. DÉPENSES INÉLIGIBLES	05-06
II. SUIVI DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES	07-10
III. NOUVELLES RECOMMANDATIONS	11-12



depuis
1993

tate & associés

Audit * Expertise-Comptable * Conseil * Etudes & Formation -

Fiduciaire de Coordination d'Audit et d'Expertise Comptable
www.tateassocies.com

Groupe

F I C A D E X

Lomé, le 10 février 2025

**CENTRE ÉMERGENT AFRICAIN D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE
DE MATHÉMATIQUES ET SCIENCES POUR L'AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE (CEA/IEA-MS4SSA)**

B.P. 10963 Niamey – Niger

Tél : (+227) 20 31 52 65

E-mail : ens.niger@gmail.com

Niamey – NIGER

Attention : Monsieur le Directeur du CEA/IEA-MS4SSA

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR L'ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE
CRÉDIT IDA N°6511-NE et DON IDA D5340-NE
PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la mission d'audit financier et comptable du **Projet centre d'excellence de la Banque Mondiale CEA Impact (CEA - I) du Centre Émergent Africain d'Enseignement/Apprentissage de Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)**, au titre de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 qui nous a été confiée, nous avons, en conformité avec les Normes Internationales d'Audit (ISA), procédé à une étude et à une évaluation des procédures de contrôle interne ainsi que des procédures comptables, financières et administratives en vigueur au sein du Centre.

L'audit couvre l'Accord de financement référencé Crédit N°6511-NE et Don N°D5340-NE signé le 08 mai 2020 entre l'Association Internationale de Développement (IDA) et la République du Niger.

Nous avons évalué également le système de contrôle interne sur les cycles suivants :

- organisation générale et dispositif institutionnel ;
- respect des accords ;
- gestion des immobilisations ;
- gestion des ressources humaines ;
- gestion administrative ;
- gestion de la planification et du budget ;
- organisation comptable et gestion du système d'information ;
- gestion de la trésorerie et mobilisation de ressources ;
- gestion de la passation des marchés ; et
- suivi et évaluation.

Elle a été indispensable à la bonne conduite de notre mission, car elle nous a permis de :

- a) juger de la fiabilité du système de contrôle interne et des procédures comptables et de déterminer ainsi la nature, le calendrier et l'étendue des autres procédures de vérifications nécessaires pour la formulation de notre opinion sur les états financiers ;
- b) planifier et d'accomplir notre examen des états financiers.

Notre évaluation du système de contrôle interne et des procédures comptables dans le cadre de notre examen des comptes est effectuée sur la base de sondages sélectifs du système comptable et des informations afférentes, et ne détecte pas nécessairement toutes les faiblesses du système. Elle nous a néanmoins permis de mettre en évidence certains aspects qui, à notre avis, sont susceptibles d'être améliorés et pour lesquels nous avons formulés des recommandations.

Nous tenons à remercier la Direction Générale et le personnel du Centre Émergent Africain d'Enseignement/Apprentissage de Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA), ainsi que l'équipe de Projet, pour leur disponibilité et leur coopération qui nous ont permis de mener à bien notre mission.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir sur le contenu de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre parfaite considération.

FICADEX - tate & associés



Natabzanga Benoît SEGDA

*Expert-comptable & financier diplômé
Commissaire aux comptes
Associé-Gérant*



**I.
DÉPENSES INÉLIGIBLES**

À l'issue de nos travaux, aucune dépense inéligible n'a été relevée.

II. SUIVI DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES

*Les résultats de la revue des **six (06)** recommandations des missions d'audit externe antérieures se présentent comme suit :*

- *Quatre (04) ont été mises en œuvre ;*
- *Une (01) est en début d'application, et*
- *Une (01) n'est pas encore appliquée.*

RÉF.	RECOMMANDATIONS	CONSTATS	RA	NA	DA	COMMENTAIRES
EXERCICE 2021						
1	Réviser le manuel de procédures du MS4SSA pour tenir compte des réalités du Projet.	Manuel de procédures Le manuel de procédures administratives et comptables du CEA-MS4SSA présente certaines insuffisances car il reste muet sur quelques aspects importants liés au Projet à savoir les revenus générés, le fonctionnement des comptes revenus générés, les indicateurs de performance, l'implication de l'AUA dans le processus d'élaboration du budget, les méthodes de décaissements de fonds propres au MS4SSA.	X			Le manuel a été révisé pour tenir compte des observations formulées.
2	Préparer et soumettre au COPIL et à la Banque le PTBA dans les meilleurs délais pour approbation et validation.	Retard dans l'approbation du PTBA Le PTBA 2021 n'a été approuvé par la Banque qu'en août 2021.	X			Le PTBA 2025 a été validé le 15 novembre 2024 par le Comité National de Pilotage (CNP) et soumis pour ANO de la Banque Mondiale le 17 novembre 2024.
EXERCICE 2022						
GESTION DE LA COMPTABILITÉ						
3	Veiller à toujours insérer dans les liasses justificatives de toutes les opérations comptabilisées, les éléments probants indispensables à la justification de l'utilisation	Complétude de la liasse des pièces justificatives Certaines liasses de pièces justificatives ne contiennent pas toujours tous les éléments probants indispensables à la justification de	X			Le contrôle des liasses justificatives n'a fait relever aucune observation particulière.

RÉF.	RECOMMANDATIONS	CONSTATS	RA	NA	DA	COMMENTAIRES
	faite des fonds du Projet dans le cadre des missions, ateliers, sorties et des cours de vacations.	l'utilisation faite des fonds du Projet dans le cadre des missions, ateliers, sorties et frais de cours de vacation comme budgétisé dans les Termes de Référence. Il s'agit entre autres de : la liste de présence, la fiche justificative des heures de vacation, la facture, la facture proforma, le bon de commande, l'ordre de mission visé, la grille de per diem, etc.).				
GESTION DE LA TRÉSORERIE ET LA MOBILISATION DES RESSOURCES						
4	Veiller à toujours émettre les chèques de règlement au nom des structures bénéficiaires.	<u>Emission de chèque</u> Certains chèques sont établis au nom d'un tiers en lieu et place des structures bénéficiaires.		X		Plusieurs cas de chèques émis au nom de tiers en lieu et place des structures bénéficiaires ont été relevés au cours de nos contrôles.
GESTION DE LA PASSATION DES MARCHÉS						
5	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités du Spécialiste en passation des marchés pour l'élaboration des dossiers d'appel à concurrence, notamment la rédaction des contrats ; - Faire viser toutes les factures par le Spécialiste en passation des marchés avant paiement. 	<u>Modalité de paiement</u> Les modalités de paiement ne sont pas définies dans le contrat. De plus, la nature du contrat semble confuse. <u>Article 3 : Montant du marché et modalité de sa détermination</u> <i>Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de 20 607 329 FCFA TTC. Le présent contrat est un <u>marché à prix unitaire et à prix forfaitaire.</u></i>		X		Aucun marché de travaux n'a été signé pendant les exercices 2023 et 2024. Les modalités de paiement sont assez bien élaborées et la nature du contrat est claire. Depuis cette recommandation, tous les décomptes sont soumis au visa du SPM avant paiement.

RÉF.	RECOMMANDATIONS	CONSTATS	RA	NA	DA	COMMENTAIRES
		<p><u>Réf du marché</u> <i>Intitulé : Travaux de rénovation de trois (03) laboratoires de l'École Normale Supérieure (ENS)</i> <i>Référence : N°001/CEA /IEA-MS4SSA/DC/2022</i> <i>Titulaire : ENTREPRISE ASSOUMANE OUMAROU</i> <i>Montant : 20 607 329 FCFA TTC</i></p>				
EXERCICE 2023						
ORGANISATION COMPTABLE ET GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION						
6	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à la mise à jour du logiciel TOM²PRO pour tenir compte des dispositions du SYCEBNL ; - Renforcer les capacités de l'équipe fiduciaire du Centre pour une maîtrise du nouveau référentiel comptable et l'utilisation optimale du logiciel mis à jour. 	<p>Le logiciel TOM²PRO utilisé par le Centre pour la tenue de la comptabilité du Projet, n'a pas fait l'objet de mise à jour pour tenir compte des dispositions du nouveau référentiel (SYCEBNL) entrée en vigueur dans l'espace OHADA depuis le 1^{er} janvier 2024.</p>			X	<p>Le personnel fiduciaire du CEA-MS4SSA (Comptable Principale, Auditeur Interne) ont suivi des formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le SYCEBNL à Casablanca (Maroc) en octobre 2024 (du 07 au 20 octobre 2024) ; - sur le re-paramétrage du logiciel TOM²PRO suivant les particularités du SYCEBNL à Niamey en décembre 2024.

RA : Recommandation appliquée ; DA : Début d'Application de la recommandation ; NA : Recommandation Non Appliquée.

III. NOUVELLES RECOMMANDATIONS

À l'issue de nos travaux, nous avons relevé **une (01) nouvelle faiblesse** de contrôle interne qui se rapporte au respect des accords.

CYCLE 1 : RESPECT DES ACCORDS

RÉF.	CONSTATS	RISQUES/ IMPACTS	RECOMMANDATIONS
1	<p><u>ANO tardif sur les PTBA :</u></p> <p>Le PTBA 2024 n'a reçu l'ANO de la Banque que le 31 juillet 2024 laissant ainsi au Projet cinq (05) mois pour son exécution.</p> <p>Par ailleurs, le PTBA 2025 (janvier à juin 2025) soumis à la Banque Mondiale le 17 novembre 2024 n'a reçu l'ANO de cette dernière que le 04 février 2025. Soit moins de cinq (05) mois avant la clôture du Projet (30 juin 2025).</p>	<p>Difficultés à exécuter les activités prévues dans les temps et atteindre les objectifs du Projet.</p>	<p><i>(À l'endroit de la Banque)</i></p> <p>A l'avenir, veiller à un traitement plus diligent des PTBA soumis par le Projet afin de donner l'ANO dans un délai raisonnable, permettant la réalisation optimale des activités prévues.</p>
<u>Commentaire de la Direction CEA-MS4SSA</u>			